

tribunal correctionnel de Moulins, du mois dernier, avait déclaré que les bulletins électoraux peuvent être distribués sans autorisation; nous apprenons aujourd'hui que la cour de Riom dans son audience du 4 juin, a consacré cette jurisprudence par un arrêt confirmatif.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Les nouvelles qui nous parviennent sur l'état des récoltes, dans les différents points qui constituent le rayon d'approvisionnement de Paris, sont des plus favorables. Les blés poussent à souhait, et si des contre-temps imprévus ne viennent pas changer le cours des choses, l'année 1862 prendra rang parmi les plus abondantes, avec une avance marquée sur l'époque ordinaire de la moisson. Les cultivateurs comptent, dès à présent, sur une riche récolte de seigle, et les premières coupes de fourrages seront plus abondantes qu'on ne l'espérait. Quant aux vignes qui avaient été atteintes par les dernières gelées, elles ont repoussé de nouveaux bourgeons chargés à l'heure qu'il est de nombreuses grappes. L'année se présente donc, de ce côté aussi, sous les meilleures apparences. (Moniteur.)

Après avoir annoncé la présentation au Conseil d'Etat d'un projet de loi portant concession à la Compagnie du Nord du chemin de fer de Valenciennes à Hachette, avec prolongement d'Hachette à Hirson, par Avesnes et Fourmies, l'Observateur d'Avesnes ajoute :

« On nous annonce, d'un autre côté, un changement important dans les dispositions de la Compagnie du Nord pour la construction du reste de la ligne de Paris à la frontière belge par Soissons, Laon, Vervins, Hirson, etc. »

« La concurrence déjà fort menaçante de la Compagnie des Ardennes aurait fait comprendre la nécessité de hâter les travaux et la mise en exploitation de cette ligne. On nous assure, en effet, que les travaux entre Soissons et Laon, et ceux entre Laon et Vervins, seraient sur le point d'être entrepris simultanément. »

On avait fondé quelques espérances sur un projet de filature de coton poursuivi par une compagnie anglaise dans la province d'Oran. Ce projet devra disparaître devant un incident qu'on ne peut s'empêcher de regretter. Il n'est que trop sûr que la fameuse exploitation anglaise est sur le point de tomber dans l'eau, et l'extrait suivant d'une lettre datée d'Oran, et que publie le *Novelliste de Rouen*, contient à ce sujet des détails d'une précision peu rassurante :

« Une lettre de M. Jules Duval arrivée par le premier courrier de France, et qui a fait le sujet de toutes les conversations du jour, nous a annoncé la retraite de la compagnie anglaise concessionnaire des terrains de la Maeta. De prime abord, l'opinion publique, trop facilement disposée à exagérer les faits et même à les dénaturer, avait accueilli avec complaisance certaines histoires de pot-de-vin. On ne parlait pas de moins de 90,000 livres sterling (2,500,000 fr.). Je suis allé aux renseignements; depuis j'ai moi-même reçu des lettres de Manchester de personnes intéressées dans l'affaire, et je puis vous édifier en toute connaissance de cause sur la véritable situation. »

« Il n'y a pas lieu d'appliquer le mot de pot-de-vin à la question d'argent pendante, et enfin, hâtons-nous de le dire, les difficultés qui ont surgi ne sont point de négociants de Manchester à Algeriens, mais d'Anglais à Anglais. Elles résultent tout simplement de la prétention de certains membres de la compa-

gnie Bazley et Melhado, qui, au moment de terminer l'affaire, exigent de leurs associés une indemnité, grosse indemnité il est vrai, de 2 millions 500,000 francs pour reconnaître leurs peines et soins dans la constitution de leur société et leurs démarches auprès du gouvernement général de l'Algérie. M. Bazley, qui semble être le principal capitaliste de Manchester aurait vivement rejeté cette prétention, l'affaire en est là. »

Les amateurs de la chasse se préoccupent de savoir si la saison sera favorable cette année à la reproduction du gibier à plume. Il est très difficile de se prononcer, quant à présent, sur une aussi grave question. Généralement la ponte s'est assez bien effectuée. La précocité du printemps, en avance d'une quinzaine de jours au moins, ayant favorisé les récoltes, il s'ensuit que, dans les pays de grande culture, les blés étaient déjà assez forts, au moment où les perdrix se sont appariées, pour les inviter à y faire leur nid. D'un autre côté, dans les contrées où les prairies artificielles dominent, il est à craindre, si la faucille (déjà commencée sur plusieurs points) a lieu, comme tout porte à le croire, de meilleure heure que de coutume, qu'on n'y détruise un grand nombre de couvées. C'est seulement vers la fin du mois que, d'après le dicton : *A la Saint-Jean, perdreau volant!* on pourra apprécier positivement les ressources de la campagne future.

La fermeture d'un théâtre pendant les mois d'été n'est plus un motif pour que les amateurs de spectacle soient privés de leur plaisir favori. Notre jolie salle ouvre ses portes à deux battants pour les artistes en représentation et cela jette une variété très-agréable dans nos soirées. Dans ce moment, c'est une compagnie de chanteurs parisiens qui revivifie les échos endormis de cette bombonnière. Elle se compose de deux célébrités, M. Darcier et M. Renard, et de plusieurs artistes moins connus, parmi lesquels une jeune et très-agréable chanteuse, M^{lle} Petit qui, par sa jolie voix et sa bonne méthode, a conquis tout d'abord les suffrages du public. Le temps nous manque pour rendre compte de dix premières représentations. Il nous suffira de dire que les applaudissements n'ont pas manqué, que les chanteurs ont été rappelés plusieurs fois, et que M^{lle} Petit a reçu un bouquet bien mérité. Il y avait beaucoup de monde à la première soirée, plus encore à la seconde, et il y en aura, sans doute, encore plus à la troisième. Cela seul est un éloge.

On nous annonce pour demain jeudi une nouvelle opérette, une *nuît blanche*, jouée par M^{lle} Mace, des Bouffes-Parisiens, et par MM. Darcier et Favre.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 3 au 9 juin 1862 inclus.

NAISSANCES.

20 garçons, 23 filles.

MARIAGES.

Du 4 juin. — Entre César-Julien-Joseph Lerouge, jardinier, et Florentine-Joseph He lin, cabaretière.

Du 7. — Entre Henri-César Dufermont, ourdisseur, et Elise-Adéline-Joseph Clarisse, servante.

Du 9. — Entre Jean-Pierre Duquesne, dégraisseur de laine, et Marie-Louise-Joseph Bourgeois, ménagère. — Louis-Joseph Derveau, domestique, et Zulma-Charlotte Bacquet, femme de chambre. — Louis-Joseph Selosse, tisserand, et Clémence-Joseph Debuisne, bobineuse. — Emile-Joseph Toutlemonde, fileur, et Julie-Florine Delcroix, tisserande. — Adolphe Dekele, tisserand, et Clémence-Adolphe-Joseph Mercier, tisserand. — Camille Deruyck, journalier, et Sophie Vervynck, journalière. — Eugène Limpens, tisserand, et Sophie Scheirmys, journalière. — Louis-Philippe Leplat, tisserand, et Angélique-Augustine Lenoir, tisserande. — Elie-Louis Bourgeois, tisserand, et Flavie-Elise Declercq, rattacheuse. — Jean-Baptiste Fraryn, tisserand, et Amélie-Philomène-Joseph Moujart, tisserande. — Paschal-

Joseph Joris, mécanicien, et Florie-Désirée Ducat tisserande. — Louis-Constant Bouvier, tisserand, et Henriette Leveugle, journalière. — Louis-Joseph Dernancourt, tisserand, et Zélie Germain, tisserande. — François-Joseph Blandeau, tisserand, et Caroline-Pauline Caby, rattacheuse. — Adolphe-Auguste Deversin, tourneur en fer, et Philomène-Julie-Joseph Lepers, rattacheuse. — Louis-Joachim Dejumme, peintre en bâtiments, et Virginie Haelvoet, journalière. — Henri-Jean-Baptiste Odoux, tisserand, et Hortense-Joseph Ammieuw, journalière. — Charles Vandembroeck, tisserand, et Théodose Delobelle, tisserande. — Victor-Joseph Farvacque, ourdisseur, et Sophie-A. Adélie D'hond, sans profession. — Jean-Baptiste-Joseph Despouseaux, fabricant, et Albertine-Hortense Meurisse, sans profession.

DÉCÈS.

Du 3 juin. — Amand Sandevor, 77 ans, journalier, veuf de Marie Desfontaignes, Hospice.

Du 5. — Marie-Silvie Leclercq, 21 ans, bobineuse, célibataire, Embranchement.

Du 6. — Florentine Serouille, 56 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Lepers, chemin des Couteaux.

Du 7. — Bernardine Desbouvrie, 58 ans, ménagère, épouse d'Henri Augem, chemin des Couteaux. — Alexandre Mérébrouck, 25 ans, journalier, célibataire, Hôpital.

Du 9. — Amélie-Joseph Hubaut, 74 ans, marchande de mercerie, veuve de Fidèle Cornille, rue du Fort.

Plus 8 garçons et 8 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 9	le 10	hausse	baisse
3 % ancien.	69.00	68.85	»	» 15
3 % nouveau.	69.60	69.55	»	» 5
4 1/2 au compt.	97.20	97.10	»	» 10

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 9 juin 1862.

On pense que la discussion du budget sera terminée le 23 juin, au Corps législatif. Comme la session n'a été prorogée que jusqu'au 14 juin, une nouvelle prorogation paraît indispensable.

On annonce que les élections générales auront lieu dans la première quinzaine d'octobre.

On dit que la France et l'Angleterre se proposent d'intervenir diplomatiquement pour faire cesser le conflit entre les Etats du Nord et du Sud de l'Amérique.

L'instruction judiciaire dirigée contre M. Greppo touche à son terme. M. Greppo est inculpé de sociétés secrètes et de complot contre le gouvernement.

Des lettres arrivées de Bruxelles font croire à un projet d'abdication du roi Léopold dont la santé est loin, malheureusement, d'être retablie.

La Presse a reçu du ministre de l'intérieur un commun qui concernant un article signé Gustave Kequet relatif à la procédure criminelle dans laquelle est impliqué M. Greppo. Le communiqué dément les assertions de cet article enonçant que M. Greppo n'étant soupçonné que d'un délit ressortissant au tribunal de police correctionnelle, la loi ne s'opposait nullement à sa mise en liberté provisoire. L'inculpation dirigée contre le sieur Greppo et autres est une inculpation : 1^o de société secrète, 2^o de complot dans le but de renverser le gouvernement.

On assure que le décret qui proroge la cession au 10 juillet a été signé hier.

Enfin ! On annonce que le prince Napoléon va partir cette semaine pour Londres. Ce voyage, s'il doit avoir lieu, bien qu'effectué tardivement, fera peut-être cesser les bruits qui ont circulé au sujet de l'absence du prince à l'ouverture de l'Exposition.

On lit dans le Droit :

« La valeur des immeubles à Paris et aux environs ne semble pas devoir diminuer, si on juge par le résultat de plusieurs adjudications qui ont eu lieu à l'audience des criées du tribunal civil de la Seine. »

« Une propriété sise à Saint-Maurice, route de Saint-Mande, 40, et mise à prix 45,000 francs, a été adjugée, moyennant 100,000 francs. »

« Une autre sise à Neuilly, rue et place Villiers, mise à prix 50,000 francs, atteint le chiffre de 103,000 francs. »

« Enfin, un terrain situé au boulevard des Fourneaux (15^e arrondissement), mis à prix 36,000 francs, a été adjugé 212,050 francs. »

Au moment de partir pour l'Angleterre, Saïd-Pacha a offert à l'Empereur, comme cadeau, sa collection de médailles, contenant cinq ou six mille pièces très intéressantes qui manquaient à notre cabinet et qui vont le compléter, particulièrement dans la série des monnaies arabes et des monnaies turques. Déjà M. de Sauley, membre de l'Institut, et M. Chambouillet, conservateur du cabinet des médailles, sont occupés à trier celles qui devront figurer dans nos collections.

On a pu se convaincre, d'après la réception magnifique qui a été faite au prince de Galles, et en voyant toutes les attentions dont l'héritier de la Couronne britannique a été l'objet, combien la Porte ottomane attache de prix à l'alliance de l'Angleterre. Outre la grande plaque en diamants du nouvel ordre de l'*Osmanyé*, remise par le Sultan lui-même, S. A. R. a reçu de nombreux cadeaux, entre autre un narghille enrichi de pierres précieuses. On dit que Sa Hautesse se propose d'offrir à la reine Victoria une parure en diamants, dont chaque pièce sera prise parmi les plus belles de la collection du sérail. On n'estime pas cette parure à moins de 11 millions de piastres.

Il paraît que la présence du jeune prince n'aurait pas été étrangère à la concession faite à une Compagnie anglaise de la ligne du chemin de fer de Verna à Rouchouk, dont le tracé est dû à un ingénieur français. *Sic vos non vobis!*

M. le marquis de Plœuc vient de quitter Constantinople, après avoir accompli la mission financière que le Gouvernement français lui avait confiée.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 7 juin.

Chambre des Députés.

Le ministre des finances expose la situation financière. Le budget de 1.60 a été clos par un déficit de 23 millions et demi; celui de 1861 a donné un actif de 28 millions. En 1863, le déficit aurait été de 500 millions; mais, grâce aux impôts votés et mis en vigueur, grâce aux ressources extraordinaires, aux concessions de chemins de fer et de canaux et à l'émission des bons du Trésor, le déficit a été réduit à 225 millions.

Le ministre propose la cession des biens domaniaux et la vente des biens ecclésiastiques, dont la valeur surpasse de beaucoup tout le déficit. Il propose l'affranchissement des redevances emphyteutiques moyennant une rente, ce qui en relèvera la valeur. Il propose, enfin, d'augmenter de 100 millions l'émission des bons du Trésor.

Cet exposé a produit une impression favorable.

Emprunt italien, 72.55.

Berlin, 7 juin.

Le roi a reçu ce soir à cinq heures la députation de la Chambre des députés, chargée de lui remettre l'adresse en re-

ponse au discours d'ouverture de la session.

Le roi a répondu : « J'ai entendu avec plaisir les assurances de fidélité et de loyal dévouement qui viennent de m'être exprimées. En vous remerciant que je me tiens invariablement sur le terrain de la Constitution que j'ai jurée, ainsi que sur celui de mon programme de novembre 1858, et qu'en cela je me trouve en complet accord avec mon cabinet, j'ai le ferme espoir que les sentiments que vous venez de manifester seront justifiés par des actes. Et puisque vous avez relevé un passage de mon programme de 1858, je vous invite à vous pencher de la teneur entière de ce programme; car c'est ainsi que vous arriverez à bien connaître mes sentiments. »

Madrid, 7 juin.

La discussion sur les affaires du Mexique commencera mardi à la Chambre des députés. M. Olozaga interpellera le gouvernement. Le ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantes, lui répondra. La délivrance de S. M. la reine est prochaine.

On attend le duc de Montpensier.

New-York, 24 mai.

Le général Banks a été battu à plusieurs reprises avec des pertes considérables; en faisant retraite, il a passé le Potomac; de Virginie à Maryland il a été toujours poursuivi par les confédérés, et la nouvelle que ceux-ci s'avançaient vers Maryland et Washington a cause une agitation dans le Nord.

Les gouverneurs de New-York, de Pensylvanie et des Massachusetts, ont appelé les milices pour défendre Washington; plusieurs régiments sont partis.

Le président Lincoln a pris possession de tous les chemins de fer pour le transport des troupes.

Il y a eu des troubles à Baltimore. La foule a attaqué les personnes qui témoignaient de la sympathie aux séparatistes. Maintenant l'ordre est retabli.

New-York, 29 mai.

L'agitation causée par la défaite des Banks diminue; les enrôlements pour l'armée fédérale recommencent.

Le général Mac Clellan a battu un corps de confédérés entre Richmond et Fredericksburg.

Au congrès il a été proposé de confisquer les propriétés des personnes occupant une fonction dans le gouvernement des confédérés ou qui ne déposeront pas les armes dans les soixante jours.

La Chambre des représentants a rejeté la proposition de confisquer les esclaves.

New-York, 27 mai.

Le général fédéral Banks attaqué par les confédérés, s'est retiré à Winchester, où il a eu encore à soutenir l'attaque de quinze mille confédérés sous les ordres de Johnston Ewell. La force de Banks était réduite à 4,000 hommes par suite des renforts envoyés au général Mac-Dowell. Banks s'est replié sur Williamsburg, et, traversant le Potomac, a passé de l'Etat de Virginie dans celui de Maryland, toujours poursuivi par les confédérés. Ses pertes sont considérables.

Les confédérés ont ainsi regagné le commandement de la vallée de Shenandoal, et leur marche inattendue vers le Maryland et Washington a causé de l'agitation dans le Nord.

Des troubles ont eu lieu à Baltimore; des personnes connues pour leurs tendances séparatistes ont été attaquées par la foule. L'ordre est aujourd'hui retabli.

Le président Lincoln a pris possession de tous les chemins de fer pour le transport des troupes.

Les gouvernements de New-York, de Pensylvanie et de Massachusetts ont fait appel à la milice pour qu'elle aille défendre Washington. Plusieurs régiments sont partis pour Washington.

Turin, 8 juin.

Une dépêche ministérielle adressée de Vienne aux bureaux de poste en Venétie,

ton âge, reprit M^{lle} Herbelin en fixant sur Elise un regard scrutateur qui la fit rougir. Ton cœur est trop avide d'affection pour ne pas aspirer à goûter les joies de l'épouse et de la mère.

« J'aimerais les enfants de Maurice et de Clotilde, répliqua Elise, étouffant un soupir; ceux de Clotilde surtout! » ajouta-t-elle avec un accent passionné.

« Sa mère hochait la tête sans répondre; il se fit un instant de silence; puis Elise reprit d'un air calme :

« Tu ne me blâmes pourtant pas d'avoir refusé ma main aux trois prétendants qui l'ont demandée l'année dernière ? »

« Non, mille fois non, ils ne t'auraient pas rendue heureuse, malgré leur richesse; mais d'autres, plus dignes de toi, ont essayé en vain de flechir ton cœur inaccessible, » reprit la mère d'un ton badin.

Elise devint rouge comme la fleur de cactus et baissa les yeux avec embarras. Mais bientôt elle se remit et demanda d'une voix ferme :

« Tu veux parler d'Ernest Willner ? Suzanne et Clotilde me reprochent comme toi d'être insensible à son amour. Mais je n'ai pour lui que de la compassion, que l'intérêt qui s'attache au malheur. Ce sont là des sentiments trop faibles à offrir à l'homme dont on partage l'existence. »

« Ils ne tarderaient pas à faire place à d'autres plus vifs, car vous avez. J'en est sûr, tout ce qu'il faut pour s'habiller. D'ailleurs, l'amour v. ai est contagieux. »

« Alors attendons que la contagion me gagne, » dit Elise en riant.

« Et elle poursuivit d'un ton sérieux : « Après le mariage. I serait trop tard; accepter sans amour la main d'un homme qui nous aime, c'est le tromper, et je ne serais point heureuse avec l'idée de m'être

étranger et au vide que son absence allait produire aux Charmilles. »

« Pourquoi ces appréhensions ? lui disait-elle un soir. Clotilde ne s'est jamais si bien portée qu'aujourd'hui, elle se fortifie de plus en plus, et, pourvu qu'elle soit heureuse, je reponds de sa santé. »

« Oui, pourvu qu'elle soit heureuse ! répéta la mère avec un soupir. »

« Elle le sera; oh ! j'ai confiance en Albert; tant qu'il a vécu avec Maurice et Suzanne, jamais un nuage sérieux ne s'est élevé dans leur intérieur, malgré l'extrême vivacité de mon frère. Comment l'extrême qu'il ne soit pas plus doux et plus facile encore avec une petite colombe qui ne demande qu'à obéir et à se laisser guider ? Il sera plein d'attentions pour elle, je l'assure; ses lettres prouvent déjà qu'il songe d s maintenant à prévenir tous ses desirs et à satisfaire tous ses goûts dans l'arrangement de leur future demeure. »

« Tu as raison; il s'occupe d'elle avec amour, mais là-bas, dans cette Espagne, quand les travaux d'Albert le retiendront éloigné d'elle, ne regrettera-t-elle pas nos soins et nos caresses ? »

« Assurement si, mais pas au point d'en être malheureuse. Le mari ne passe-t-il pas le premier ? En attendant qu'il rentre, elle surveillera leur petit ménage, elle s'ingéniera à préparer à Albert d'agréables surprises, elle étudiera les romances qu'il préfère, elle travaillera pour lui, ou bien elle nous écrira. Elle vivra donc tout le jour avec lui ou avec nous. Mais sois certaine, ajouta-t-elle en riant, que notre cœur viendra beaucoup moins souvent à te que le sien. »

« C'est tout ce que je désire; puisse-t-elle ne pas se regretter trop fréquemment vers sa famille et son pays ! »

« Ah ! ce n'est pas elle qui souffrira le plus; c'est toi pauvre mère. Mais je te resterai, je serai sans cesse auprès de toi, je te parlerai d'elle; tu verras que je puis t'aimer et te soigner pour deux. »

« Je le sais bien, ma fille; depuis quelque temps je t'apprécie mieux que jamais. Laisse-moi te dire combien je suis touchée de ta tendresse, si ingénieuse à me rendre de la calme et l'espoir; laisse-moi te demander pardon d'avoir quelquefois l'air de l'oublier pour ne penser qu'à ta sœur. Tu es forte et courageuse; tu te fais respecter autant qu'aimer; mais si la tendresse qu'on te porte est moins expansive, elle n'en est pas moins profonde. »

« En ai-je jamais douté; ne sais-je pas que tu es la meilleure des mères ? »

« Et toi, le modèle des filles et des sœurs. Je t'aime mieux que tu le devotes trop. A force de t'occuper des autres, tu n'as plus, dirait-on, une seule pensée pour toi-même. Combien d'aînées, à ta place, verraient avec chagrin leur cadette se marier la première ! »

« Oh ! tu ne me soupçonnes pas, sans doute, d'un vilain sentiment comme la jalousie ! »

« Non, certes non; d'ailleurs, de quoi serais-tu jalouse, toi qui as désigné plusieurs prétendants ? »

« Dédaigne ce mot à l'air d'un reproche. Absence d'amour n'est pourtant pas synonyme de dédain ? »

« Si, aux yeux de beaucoup de gens; je crains même qu'on ne t'accuse d'un excès de fierté et que cela ne nuise à ton établissement. »

« Eh bien, tant mieux ! s'écria vivement Elise; je n'ai pas d'autre rêve que de rester toujours auprès de toi. »

« Il n'est pas naturel de parler ainsi à

rendue coupable d'une lâcheté pareille.

« Tranquillise toi, ma fille; tu sais bien que tu es et que tu seras toujours parfaitement libre dans ton choix. Cependant, ne te presse pas trop de rebuter M. Ernest; réfléchis encore, et permets à Albert de lui donner un peu d'espoir. »

« Non, non, c'est impossible; je t'en conjure, mère, ne me parle plus de cela. Je suis si malheureuse de le faire souffrir et de vous peiner tous à cause de lui ! Et pourtant il ne peut mentir à ma conscience et à ce cœur noble et loyal qui s'offre à moi sans réserve. Oui, je le répète, en l'encourageant, je le tromperais. »

« Elle se jeta tout en pleurs et très agitée dans les bras de sa mère. Surprise de cette émotion, M^{lle} Herbelin en conclut que ce sujet était fort pénible à sa fille et promit de ne plus y revenir. Sans comprendre Elise, elle avait trop de confiance en son caractère pour la juger capable d'agir ainsi par caprice et par obstination. »

« Si elle ne veut pas de lui, se disait-elle, c'est qu'elle ne croit pas pouvoir le rendre heureux. »

« Et le nom d'Ernest ne fut plus prononcé jusqu'au jour où il arriva lui-même avec Albert. »

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS. Cors, œils-de-perdrix, oignons de jours avec le TOPIQUE SAISSAC. Il ôte la douleur de suite, fait tomber la racine. — 24,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. Paris, 18, rue Fontaine-Molière. Chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24, à Roubaix. 2965-9693

Produits chimiques pour détruire et empêcher les incrustations dans les générateurs de vapeur.

L'adhérence, contre les parois des chaudières à vapeur, des sels calcaires tenus en dissolution dans l'eau, est un fait qui à plus d'un titre, préoccupe depuis longtemps les esprits familiarisés avec les besoins de l'industrie et contre lequel toutes les tentatives jusqu'à ce jour sont néanmoins restées pour ainsi dire sans résultat.

Ayant mis à profit les observations qui lui ont été faites depuis dix ans par d'honorables industriels, M. Sorel-Demay a enfin trouvé le moyen infailible de prévenir et détruire les incrustations calcaires et autres dans les générateurs de vapeur : la meilleure preuve qu'il puisse en donner, c'est de ne réclamer paiement qu'après entière satisfaction. Ce produit coûte 1,50 le kilo; une fois les chaudières propres, un kilo suffit par force de dix chevaux et par mois.

Il résulte de l'emploi de ce produit, économie, sécurité, conservation des générateurs; les coups de feu, si redoutables et si désastreux, ne sont plus possibles, l'emploi des instruments acérés pour expulser les incrustations des chaudières n'est plus utile; toute l'oxydation est détruite.

S'adresser pour toutes demandes à M. A. SOREL-DEMAÏ, fabricant de produits chimiques, à Roubaix (Nord). 2980